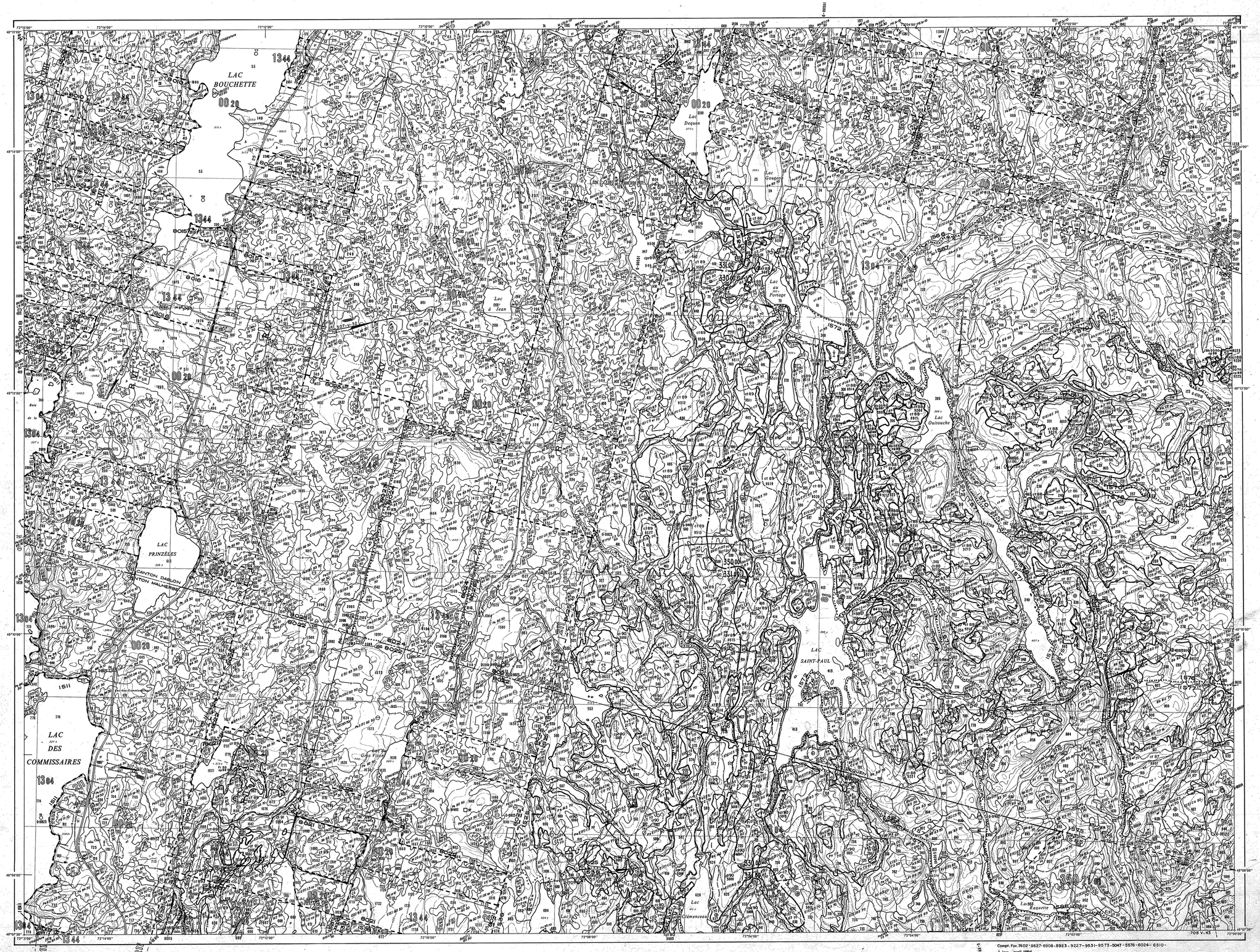

Compt. For. 7602-8627-8908-8923-9227-9531-9573-9647-9576-6024-6510-
à jour : avril 1994

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOU
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTI

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, privée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Ébauchoir des peuplements
Contour des interventions
Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Placine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de rafting, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de paroisse
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	cps
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à blanc totale	cbt
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cd
Coupe sélective	cs
Brûlage partiel (dégagé de tiges)	bp
Plantation à résineux purs	pn
Plantation à feuillus purs	pf
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	en
Éclaircie commerciale	ec
Récolte dans les bisées boisées (décidue libres)	ecl

N.B. Des interventions équivalentes peuvent exister et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
- (aucune essence composée prédominée)
- 1 sapin et/ou épinette noire
- 2 épinette noire et/ou épinette rouge
- 3 pin blanc et/ou pin rouge
- 4 pin gris
- 5 mélèze
- 6 pin gris (plantation)
- 7 thuya (cèdre)
- 8 mélèze (plantation)

Pessière
- (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée totale)
- (aucune essence composée prédominée)
- 1 thuya (cèdre)
- 2 sapin
- 3 pin gris
- 4 pin blanc et/ou pin rouge
- 5 pin rouge
- 6 pin gris
- 7 épinette noire et/ou épinette
- 8 épinette noire et/ou épinette (plantation d'épinette blanche)
- 9 épinette noire et/ou épinette (plantation d'épinette noire et/ou épinette rouge)

Sapinière
- (le sapin et/ou l'épin. blanc occupent plus de 75% de la portée résineuse)
- (aucune essence composée prédominée)
- 1 épinette noire et/ou épinette rouge
- 2 pin blanc et/ou pin rouge
- 3 pin gris
- 4 mélèze
- 5 thuya (cèdre)
- 6 épinette noire et/ou épinette rouge (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin rouge
- (pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
- (aucune essence composée prédominée)
- 1 pin rouge
- 2 épinette noire et/ou épinette rouge
- 3 pin gris
- 4 pin blanc
- 5 mélèze
- 6 pin rouge (plantation)

Pinède à pin gris
- (pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
- (aucune essence composée prédominée)
- 1 thuya (cèdre)
- 2 épinette noire et/ou épinette rouge
- 3 mélèze
- 4 pin blanc et/ou pin rouge
- 5 pin gris
- 6 sapin et/ou épinette blanche
- 7 pin gris (plantation)

Cédrière
- (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
- (aucune essence composée prédominée)
- 1 épinette noire et/ou épinette rouge
- 2 mélèze
- 3 pin blanc et/ou pin rouge
- 4 pin gris
- 5 sapin et/ou épinette blanche
- 6 thuya (plantation)

Pruchière
- (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
- (aucune essence composée prédominée)
- 1 thuya (cèdre)
- 2 épinette noire et/ou épinette rouge
- 3 mélèze
- 4 pin blanc et/ou pin rouge
- 5 pin gris
- 6 sapin et/ou épinette blanche

MÉLÈZE
- (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
- (aucune essence composée prédominée)
- 1 thuya (cèdre)
- 2 épinette noire et/ou épinette rouge
- 3 pin blanc et/ou pin rouge
- 4 pin gris
- 5 sapin et/ou épinette blanche
- 6 mélèze (plantation de mélèze européen)
- 7 mélèze (plantation de mélèze japonais)
- 8 mélèze (plantation de mélèze brûlé)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes sans pin gris
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec sapin
- avec épinette noire ou rouge

Bouleau à bouleau blanc
- avec épinette noire ou rouge
- avec pin gris
- avec pin blanc
- avec pin rouge

Bouleau à bouleau jaune
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec résineux

Peuplier
- avec sapin
- avec pin gris
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec épinette noire ou rouge

Érable
- avec résineux

Érablière rouge
- avec pin gris

Érablière
- avec résineux

Mélange à feuillus tolérants
- sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
- d'essences intolérantes
- d'essences tolérantes
- sur station humide

Bouleau
- à bouleaux blancs
- à bouleaux jaunes

Peuplier
- à peuplier faux-tremble

Érablière rouge

Érablière
- à bouleaux blancs
- à bouleaux jaunes
- à feuillus d'essences intolérantes
- à feuillus d'essences tolérantes

Plantation d'érables à sucre
- de bouleau blanc
- de bouleau jaune
- de peuplier faux-tremble
- de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autre

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terres agricoles
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisses légères
Chablis partiel
Chablis léger
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Chablis total sablière
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-20 (ans)
30	21-40	80-30	30-80
50	41-60	80-50	50-80
70	61-80	80-50	50-80
90	81-100	80-50	50-80
100	101 et plus	80-70	70-80

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière: Peuplé à prédominance de hauts bois, mélangé des tiges entre 0 et 30 cm
Mature irrégulière: Peuplé à prédominance de hauts bois, mélangé des tiges entre 30 et 50 cm
Vieilleux irrégulier: Peuplé à prédominance de hauts bois, mélangé des tiges entre 50 et 80 cm
Surâgé irrégulier: Peuplé à prédominance de hauts bois, mélangé des tiges et plus de 80 cm

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	+
Forte	61 à 90 %	++
Extrême	91 % et plus	+++
Superficie entourée de pentes > 51 %		⊕

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 6 D 4 M 0 1
- S — sablière
- 6 — classe de pente
- D — classe d'âge
- 4 — classe d'âge
- M — mélange
- 0 — classe de hauteur
- 1 — classe de densité
- 1 — type de couvert
- 1 — groupement d'essences

S 6 D 4 R 0 1
- S — sablière
- 6 — classe de pente
- D — classe d'âge
- 4 — classe d'âge
- R — résineux
- 0 — classe de hauteur
- 1 — classe de densité
- 1 — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. ROCHE & ASS. (UQ. PRIV. 211) — SIGNATURE: Jean-Louis Huot
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : BLAIS, MC NEIL & ASS. (FOR. PUBL.) — SIGNATURE:

Photographie aérienne: 1981-86
Carte forestière: Année de publication: 1985-87
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/10/82, 1/10/86
Déclinaison magnétique: 15° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	2
Unité de gestion	22-1
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	1
Mode de tenure ou de gestion	000°00'20"
Bloc d'aménagement	
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	330 00*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	211
Municipalité	90110
Division de recensement	1 1
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	*
M.R.C.	240 DOMAINE DU ROY
Région écologique	8j*

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-A-7 S.E. S.O.	32-A-8 S.O. S.E.	22-D-5 S.O.
32-A-2 N.E. N.O. S.E. S.O.	32-A-1 N.E. N.O. S.E. S.O.	22-D-4 N.E. N.O. S.E. S.O.
31-P-15 N.E. N.O.	31-P-16 N.E. N.O.	21-M-13

32 A/1 N.E.

2

FORÊT PRIVÉE